



Conditions Particulières du Produit – Adobe Experience Manager :

Logiciel On Premise (2016v1)

1. **Licence pour Logiciel de Développement.** Le Client n'est autorisé à installer et utiliser un nombre raisonnable de copies du Logiciel On Premise que dans un environnement de développement, et ce strictement à des fins de test et d'assurance de la qualité et non à des fins de production.
2. **Utilisation des Polices.** Sauf indication contraire dans le Contrat, les polices privées ou concédées sous licence d'Adobe sont intégrées aux Produits et Services et ne doivent être utilisées que dans l'interface utilisateur des Produits et Services.
3. **Vérification à distance.** Le Logiciel On Premise peut comporter certaines fonctionnalités qui permettent à Adobe de recevoir des rapports sur le nombre d'Instances actives du Client du Logiciel On Premise dans le but de vérifier le respect par le Client des modalités du présent Contrat. Adobe ne reçoit aucune donnée concernant l'utilisation de toute personne du Logiciel On Premise. Par ailleurs, Adobe n'a pas la possibilité de désactiver à distance le système ou de surveiller tout niveau d'activité ou toute transaction, en dehors de la réception d'une notification l'informant qu'une Instance est active. Le Client peut désactiver cette fonctionnalité à sa discrétion. Les consignes à suivre pour désactiver la vérification à distance seront fournies au Client par Adobe après l'envoi par le Client d'une demande d'assistance à Adobe lui demandant de telles consignes.
4. **Définitions.**
 - 4.1 Le terme « **Instance** » désigne une copie du Logiciel On Premise instanciée et s'exécutant dans un processus Java de machine virtuelle sur un Ordinateur physique ou au sein d'un environnement virtuel. Chaque Instance peut être désignée sous l'expression Instance d'Auteur ou Instance de Publication, mais chacune d'elle sera en tout état de cause décomptée séparément comme une Instance.